



# St-Priest.info n°12

Février 2024

2024 est une année importante pour notre collectivité,

- Avec l'achèvement des chantiers et dossiers en cours : aménagement du stade, viabilisation du lotissement de la Motte, modification n°1 du PLU ;
- Avec le lancement de l'important projet d'amélioration et de mise en conformité de l'assainissement collectif avec la séparation des eaux pluviales et parasites dans le secteur de la Cité Tardy, réalisation absolument indispensable.

Dominique Cazorla

---

## Informations pratiques

---

- **État civil**

Naissance :

Maxymian KLUCZNY	Le 13 novembre 2023	A Thiers
------------------	---------------------	----------

Mariage

M. Michel COUPET Et M. Gaëtan Louis FEMENIA	Le 30 décembre 2023	A Saint-Priest-la-Prugne
------------------------------------------------	---------------------	--------------------------

Décès :

M. Alain OSSEDAT	Le 5 janvier 2024	A Roanne
Mme Germaine TROUILLET CHABRIER	Le 13 janvier 2024	A Saint-Just-en-Chevalet
Mme Marie-Josèphe PONCEPT	Le 29 janvier 2024	A Roanne
M. André BERTHUCAT	Le 5 février 2024	A Saint-Just-en-Chevalet

- **Inscription sur les listes électorales- élections Européennes**

Le 9 juin 2024, lors d'un seul tour, les Français sont invités à élire leurs représentants au Parlement européen. Les nouvelles inscriptions sur les listes électorales peuvent se faire avant le 3 mai 2024 à la mairie (avec un justificatif de domicile ou un document fiscal) ou par internet avant le 1er mai sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

- **Information service publique**

Avec le Service Unifié Économique Emploi, les personnes en recherche d'emploi du territoire peuvent être reçues par les établissements France Services (La Poste à Saint Just en Chevalet) pour être aidées dans leurs démarches administratives et notamment de recherche d'emploi.

---

## Services communaux

---

- **Bibliothèque municipale**

Les bénévoles vous accueillent le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h. L'inscription gratuite permet d'emprunter trois documents pendant un mois.

Un large choix d'ouvrages : actuellement, une collection importante d'albums cartonnés pour les plus petits, une offre variée de romans policiers et de livres enregistrés.

En complément, vous pouvez vous inscrire sur le site de la Médiathèque Numérique de la Loire : C'est un portail de ressources culturelles (vidéos à la demande, musique, livres audio, magazines...) auquel vous donne accès le Département de la Loire. Inscription gratuite réservée aux habitants du département de la Loire.

### Les rendez-vous réguliers sous l'égide de la bibliothèque :

- ✚ **MINI CERTIF'**, le 1<sup>er</sup> lundi du mois à 14h, à la bibliothèque : dictée, problème, calcul mental, tirés des annales du Certificat d'Études de 1961. Test : Pouvez-vous résoudre ce petit problème ? Réponses à la bibliothèque.

Une maison rectangulaire mesure 9,5m de long et 7,5m de large .On aménage tout autour un trottoir de 1,5 m de large  
1)calculer la surface du trottoir  
Pour construire le trottoir, on a employé 270NF ( nouveau franc ) de matériaux et 3 ouvriers ont travaillé pendant 2 jours de 8h à 12 h et de 13h30 à 18h . L'heure de travail est facturée 4,25 NF.  
2)calculer le prix de revient du trottoir

- ✚ **SOIREE JEUX**, le deuxième vendredi du mois à 20h à la salle de la cantine. Venez découvrir de nouveaux jeux ou faire découvrir vos jeux préférés.
- ✚ **ACTIVITES MANUELLES** pour la décoration du village au fil des saisons : tous les 15 jours, le jeudi, à la bibliothèque, dès 14h- Prochaine rencontre le jeudi 29 février. Ouvert à tous : n'hésitez pas à venir étoffer le groupe.

### Expositions 2024 :

- ✚ Pendant l'été : focus sur le roman policier avec l'exposition « *Ambiance polar* » et un jeu d'enquête interactif sur tablettes numériques « *Qui a refroidi Lemaure ?* »
- ✚ En automne : Abeilles, nos amies de toujours.

Autant de bonnes occasions de pousser la porte de la bibliothèque et, si vous êtes intéressés, de venir agrandir l'équipe des bénévoles ! A très vite !...

- **Reprise des contrôles des installations d'assainissement non collectif courant 2024**

Les propriétaires concernés sont ceux dont les installations n'ont pas été vérifiées depuis 10 ans ou plus. Un courrier leur sera adressé un mois avant le contrôle effectif. En cas d'indisponibilité à la date communiquée, il est important de se manifester.

Les propriétaires sont encouragés à préparer en amont les documents demandés et faire le meilleur accueil aux agents de la Société SAUR, mandatée par la CCPU pour ce travail.

- **SIVOM des Bois Noirs et de la Madeleine**

Le SIVOM des Bois Noirs gère l'eau potable et l'assainissement collectif des eaux usées pour les 3 communes de Chausseterre, La Tuilière, Saint-Priest-la-Prugne.



**SIVOM DES BOIS NOIRS  
ET DE LA MADELEINE**

Adresse postale : 2 rue de Vichy – la Gare – 42830 – Saint Priest la Prugne  
Tél : 04.77.62.98.78 Courriel : sivom.bois.noirs@orange.fr



Des travaux ont été réalisés récemment, d'autres sont programmés pour un meilleur suivi de la ressource et pour lutter contre les fuites dans les réseaux (notons que la performance de ceux-ci est satisfaisante). Nous constatons de plus en plus de périodes de sécheresse, longues et sévères, et il convient de préserver cette ressource précieuse qu'abritent nos montagnes. En période tendue, où des arrêtés de restriction peuvent être pris, nous comptons sur l'esprit citoyen de chacun.

Il est aussi indispensable de bien épurer l'eau après usage avant de la rendre au milieu naturel. Le nouveau schéma directeur de l'assainissement, présenté en janvier, montre

l'urgente nécessité de séparer les eaux pluviales (compétence communale) des eaux usées dans les secteurs où cela n'est pas encore réalisé.

**Du côté de l'abonné,** quelques informations que nous souhaitons partager :

- Le prix de l'eau évolue chaque année pour répondre aux besoins du service et aux enjeux sanitaires qui vont avec. En 2024 le mètre cube d'eau potable est porté à 1,50 €, ce qui reste une valeur parmi les plus faibles du département (et revient à 0,0015 € par litre !). La part variable pour l'assainissement est portée à 1,07 €/m<sup>3</sup> ; les abonnements restent inchangés.
- **IMPORTANT** : pour répondre à une obligation réglementaire, la facturation va évoluer et sera effectuée **en deux fois**. En juin nous facturerons l'abonnement (et un peu de consommation pour les plus gros consommateurs), et en fin d'année nous facturerons en fonction de la relève des compteurs.
- **MERCI** de maintenir vos compteurs **accessibles** et dans un **état de propreté normal**.
- Les paiements doivent s'effectuer auprès du service de gestion comptable de Roanne, à l'adresse indiquée sur la facture (et non pas au SIVOM). Il est également possible de régler par Internet. **Bien respecter les délais de paiement** permet d'éviter les lettres de relance ou d'huissier...
- **Vous restez responsable de votre installation intérieure**, et pour éviter les désagréables surprises, le mieux est d'effectuer un contrôle périodique : vérifiez que le compteur ne tourne pas quand les robinets sont fermés, que sur une semaine la consommation est cohérente...

- **Débroussaillage**

Les arbres poussant près des câbles téléphoniques doivent être taillés par les riverains afin que les branches ne provoquent pas de dégâts sur les lignes en cas de vent ou de neige. Les agents municipaux, Frédéric et Richard, secondés par Ludovic, leur homologue de La Tuilière, ont procédé à cette opération le long du talus du chemin du Tacot qui dépend de la commune. Le bois a été broyé sur place grâce au broyeur de la communauté de communes. Profitant de cet équipement, ils avaient précédemment nettoyé et mis en valeur les abords de la mare et de la fontaine du hameau de Laurent, anciens biens sectionaux, qui relèvent maintenant du domaine communal.



---

### *Bien vivre à Saint-Priest*

---

- **CCAS**

Les membres du Comité Consultatif d'Action Sociale (CCAS) ont le plaisir de convier les aînés de notre commune à un repas suivi d'un spectacle musical « Tangopéra » **le dimanche 24 mars 2024** à midi à la salle des fêtes. Le repas sera mijoté par Sabrina. Puis viendra l'instant musical, un spectacle où accordéon et voix se mêlent.

Un bon d'achat de 23€, à utiliser à l'épicerie de Saint-Priest, sera remis à ceux qui ne souhaitent pas participer à cette manifestation.

- **Remerciement décoration de Noël**

Toute l'équipe du conseil municipal de Saint-Priest, remercie toutes les personnes qui ont contribué à la création et à l'installation des décorations de Noël avec la participation des enfants de l'école du village.

- **Activité d'ostéopathie**

Marine Cheze, diplômée en ostéopathie, et habitante de notre commune, prodiguera des séances d'ostéopathie à Saint-Priest, dans le bureau de la bibliothèque, les jeudis après la permanence, à partir de 18h30. Pour prendre rendez-vous : 0644075064 ou sur Doctolib.

- **APE Saint-Priest / La Tuilière**

La fin de l'année 2023 à l'école s'est terminée avec des étoiles plein les yeux, pour le traditionnel passage du Père Noël. Jeux, repas, et chants ont rythmé la journée qui rassemblait tous les élèves du RPI à La Tuilière.

Les enfants ont également prévu une journée de partage de crêpes pour mardi gras avec le club des aînés.

L'association de Parents d'Élèves a organisé son traditionnel loto le dimanche 4 février. Malgré le beau temps, les joueurs sont venus très nombreux pour participer et remporter les nombreux lots mis en jeu.



- **Vitesse excessive**

De nombreux riverains sont gênés, aussi bien en agglomération que dans les hameaux, et sur les chemins communaux, souvent peu larges. Merci d'adapter la vitesse à la configuration des lieux.

- **Lutte préventive contre le frelon asiatique**

Le frelon asiatique est une espèce invasive qui s'attaque aux abeilles, aux insectes pollinisateurs et peut produire des dommages dans les vergers et les vignes.

Les apiculteurs le redoutent et cherchent des moyens de limiter ses dégâts. Ils prônent le piégeage de printemps (en mars), période de fondation de nouvelles colonies par les reines qui sortent de l'hibernation. Celles-ci cherchent à s'alimenter dans les lieux où les fleurs abondent. C'est là qu'il faudra placer le piège. Un mélange constitué d'un tiers de vin blanc, d'un tiers de bière et d'un tiers de sirop (de grenadine ou de cassis) attirera le frelon au fond d'une bouteille en plastique réutilisée, surmontée d'un petit bouchon spécial laissant passer la bête. La bonne proportion d'alcool permet d'éloigner les autres insectes. Un moyen peu onéreux de prévenir la prolifération de ce prédateur. Vous pouvez participer à cette campagne de prévention : des bouchons seront disponibles en mairie courant mars.



- **J'aime la Nature propre**

Ce rendez-vous annuel de nettoyage printanier des bords de chemins ou de ruisseaux se déroule cette année le 3<sup>e</sup> samedi de mars. L'accueil se fera à la mairie dès 8 heures (en raison de la commémoration du Cessez-le-Feu du 19 mars 1962 en Algérie qui aura lieu à 11 h 30). Gants, chasubles fluo et sacs sont proposés sur place. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

---

### *Projets et Réalisations*

---

- **Réfection des logements vacants**

Suite à la libération d'un des logements, place de la fontaine, des travaux de réfections vont prochainement débuter. De plus, le conseil municipal a décidé de mettre à jour l'ensemble des DPE de tous les logements communaux suite aux nouvelles mesures à venir.

- **Nouvel éclairage à LED à l'école**

Les tubes fluorescents des deux salles de classe ont été remplacés par des pavés diffusant un bel éclairage plus économique.

- **Lotissement La Motte**

La viabilisation du lotissement s'est achevée courant le mois de février. 5 lots sont disponibles. N'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie pour plus de renseignement.

---

*Vie associative – Animations*

---

- **Calendrier prévisionnel des manifestations**

Date de la manifestation	Type de manifestation	Comité organisateur
27 février 2024	Don du sang	Amicale des donneurs de sang
10 mars 2024	Loto du club des Aînés	Club des Aînés
16 mars 2024	Loire Propre	Municipalité de Saint-Priest
17 mars 2024	Matinée Tripes	Comité de la foire
24 mars 2024	Spectacle musical	Municipalité de Saint-Priest
28 avril 2024	Printemps des poètes	Bibliothèque
4 juin 2024	Repas ACCA	ACCA Saint-Priest
9 juillet 2024	Don du sang	Amicale des donneurs de sang
20 et 21 juillet 2024	Fête patronale (sous réserve)	Comité des fêtes
5 octobre 2024	Foire annuelle (sous réserve)	Comité de la foire
13 octobre 2024	Repas des donneurs de sang	Amicale des donneurs de sang
22 octobre 2024	Don du sang	Amicale des donneurs de sang
24 novembre 2024	Choucroute des Aînés	Club des Aînés

**Le 16 mars 2024**, commémoration du Cessez-le-Feu en Algérie. Rendez-vous à 11h30 au monument aux Morts.

- **Comité de la Foire**

Nous allons organiser le 5 octobre prochain la 36<sup>ème</sup> foire commerciale et artisanale de notre village. Cette animation annuelle très appréciée par les exposants et de nombreux visiteurs, demande beaucoup de travail de préparation et d'organisation. L'équipe du comité de la foire ne compte pas son temps pour que cette journée soit une parfaite réussite.

Mais.....les années passent ! Pour diverses raisons quelques membres de l'association vont s'arrêter en chemin. Il nous faut maintenant trouver de nouveaux bénévoles en sachant que le secrétariat et la présidence seront à renouveler. C'est pour cette raison que nous vous invitons vivement à participer à notre assemblée

générale qui aura lieu le **vendredi 29 mars à 19 heures à la cantine scolaire**. Un accueil chaleureux vous sera réservé. **VENEZ NOMBREUX**.

- **Spectacle musical du 24 mars 2024**

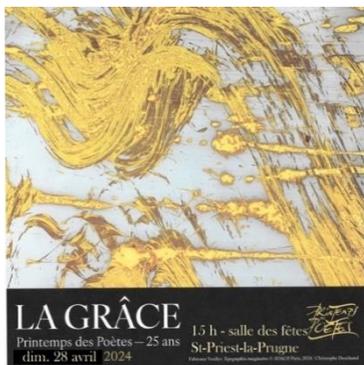
Partageons un bon moment avec TANGOPERA, un spectacle de la Cie Clin d'œil de Saint-Etienne, que nous accueillons cette année. La représentation aura lieu le **dimanche 24 mars 2024 à 16h00 à la salle des fêtes de Saint-Priest-La-Prugne**. Durée : 90 minutes / Dès 12 ans.

Tangopéra entremêle opéra et musique populaire. Ce programme s'appuie sur la musique hispanisante du XIXème siècle et du tango. C'est un voyage envoûtant où voix et accordéon se mêlent au gré des séductions, nostalgies et autre passions fatales.

Venez nombreux découvrir ce programme. **Tarif unique : 5€ / gratuit pour les moins de 15 ans**. Réservations possibles en mairie : 04 77 62 92 13.



- **Printemps des poètes**



= Cette année, c'est la troupe du Printemps des poètes de Feurs qui donnera une représentation à la salle des fêtes le dimanche 28 avril à 15h ; réservez d'ores et déjà cette date pour venir écouter de très beaux textes sur le thème de la Grâce. Parlez-en autour de vous. Entrée libre.

---

*Aux alentours de Saint-Priest...*

---

- **Le Relais Transport (Saint-Just-en-Chevalet) recherche de nouveaux conducteurs bénévoles**

Le Relais Transport offre un service de transport solidaire lorsque les transports réguliers et les lignes de proximité ne suffisent pas. Il s'agit d'un service de dépannage occasionnel, qui s'adresse aux personnes sans moyen de locomotion, sous conditions de ressources.

Une participation est demandée à l'utilisateur, et les déplacements se font sur le territoire de la communauté de communes, ou vers les villes de proximité (Roanne, Boën, Feurs, Montbrison, Vichy, Cusset, Thiers, ...), en journée et du lundi au vendredi.

Pour plus de renseignements, contactez le 06 81 80 32 04.

**Communauté de Communes du Pays d'Urfé :**

Tél : 04.77.65.12.24 – Site Web : <https://www.ccpu.fr> – Adresse électronique : [contact@ccpu.fr](mailto:contact@ccpu.fr)

**Secrétariat de mairie :** ouvert au public le lundi de 13h30 à 17h, le mardi de 13h à 17h, le jeudi de 8h à 12h et le vendredi de 8h à 12h30. Tél : 04.77.62.92.13 – Adresse électronique : [mairie.st.priest.la.prugne@wanadoo.fr](mailto:mairie.st.priest.la.prugne@wanadoo.fr)  
Pour contacter la mairie en dehors des horaires de présence, pour un motif qui ne peut être différé, merci d'utiliser uniquement le **06 62 08 03 86** et non les numéros privés du maire ou des conseillers.

**Site officiel de la commune :** [www.mairie-saintpriestlaprugne.fr](http://www.mairie-saintpriestlaprugne.fr)